



:: Rentrée sportive Ecole de tir / Saison 2020-2021 ::

Protocole Sanitaire

- Les parents ou accompagnateurs ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte du gymnase sauf à y avoir été invités par un responsable.
- Les jeunes archers devront se désinfecter les mains à l'entrée du gymnase.
- Un sens de circulation sera mis en place.
- Les masques seront obligatoires à partir de 11 ans pour se rendre en cibles.
- Le matériel devra impérativement être personnel.
- Concernant ce dernier point, le club prêtera un arc aux jeunes archers qui n'en possèdent pas.
- Les blasons et le matériel seront manipulés par les seuls entraîneurs.

Informations

D'autre part, pour les archers inscrits au club l'an dernier, n'oubliez pas de renouveler votre licence reçue par voie électronique à la fin du mois d'août. Vous pouvez d'ailleurs régler en ligne

Alors, nous vous donnons rendez-vous au gymnase ce **samedi 26 septembre** à l'heure indiquée sur le planning, dans la bonne humeur et le plaisir de reprendre notre activité.

Hugues Hugot
Président CAVV